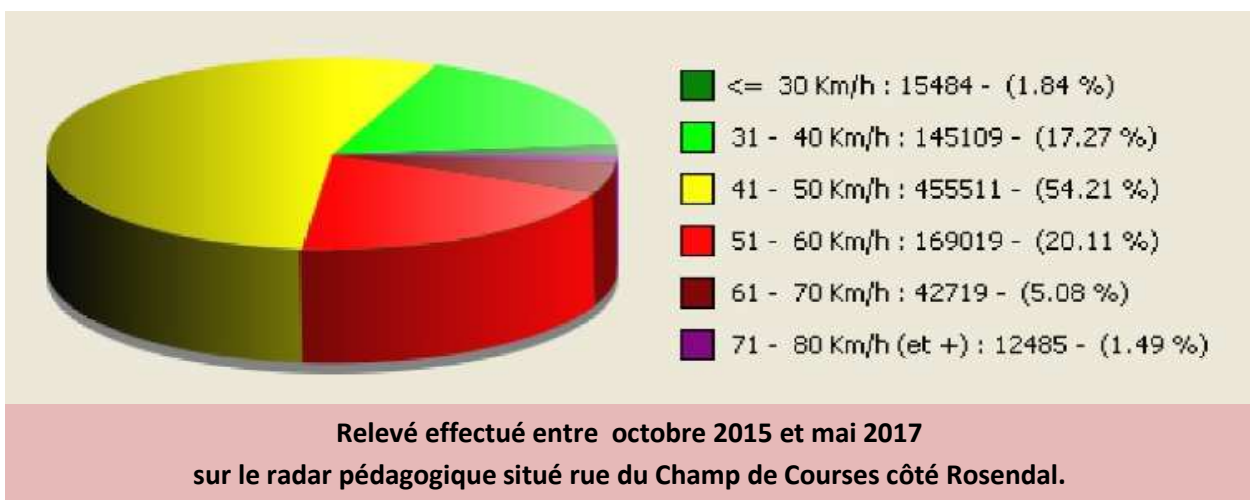


RELEVÉ DU RADAR PÉDAGOGIQUE

Nous sommes tous concernés par l'amélioration de la sécurité et par le bien vivre ensemble dans nos villages. Les personnes présentes font sans nul doute partie de celles qui respectent les règles de la sécurité routière. Aujourd'hui, les conditions de circulation ont bien changé : plus de 2 voitures par foyer, stationnement devant sa maison, non-respect des limitations de vitesse, habitude de prendre sa voiture même pour de courtes distances. Tout cela a des conséquences qui demandent une réflexion citoyenne, car, malgré son pouvoir de police, M. le Maire ne peut pas empêcher certains comportements. Pour que ces comportements changent, quelques-uns pensent qu'il suffit de dialoguer et d'expliquer, alors que pour d'autres il est parfois malheureusement nécessaire de sanctionner.

Une remarque a été faite : le niveau du respect de la règle est directement proportionnel aux contrôles !



73,32 % des passages de véhicules restent en-dessous des 50 km/h

20,11 % des passages de véhicules sont compris entre 51 et 60 km/h

6,57 % des passages de véhicules sont au-delà de 61 km/h

dont quelques passages retenus à 142 km /h !!!!

A la demande quasi unanime des personnes présentes lors de la réunion des quartiers du 18 mai 2017, Monsieur le Maire va demander prochainement de positionner un radar mobile sur la RD 154 et en particulier sur la zone 30.